

Conseil Régional 26 juin 2008
BS 2008 – « 6 000 compétences »
Jacques COCHY

Comme cela a été rappelé, la région des Pays de la Loire est la 3^e région de France pour l'industrie métallurgique, avec bien sûr Airbus et Aker Yards mais aussi un tissu important de sous-traitants et de PME. Pourtant, les employeurs de la métallurgie se plaignent de ne pas trouver la main-d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin. Or dans le même temps la demande d'apprentissage par les jeunes augmente dans le bâtiment mais diminue dans la métallurgie. Et dans ce domaine, l'appareil de formation professionnelle continue est sous utilisé.

Pourquoi les jeunes et les adultes ne choisissent-ils pas ces métiers qui sont aussi bien payés que les autres ? A cela plusieurs raisons.

L'une d'elle réside sans doute dans la communication toujours très alarmante des groupes Aker Yards et Airbus :

- diminution des emplois avec le plan Power 8 et alerte à la perte du marché des avions militaires pour l'armée américaine ;
- entrée dans le capital du groupe Aker Yard des Coréens de STX avec plus de 40 % des actions et une OPA à venir. L'État français garderait malgré tout une minorité de blocage avec ses 9 % et les 25 % d'actions d'Alstom s'il décidait de les acquérir rapidement. Par ailleurs, STX déclare vouloir conserver ces chantiers pour devenir le premier groupe mondial de construction navale. Peut-on lui faire crédit ?

La seconde raison du peu d'attrait de ces industries pour une partie des jeunes tient au recours systématique aux contrats précaires, qui servent de variable d'ajustement avec la main d'œuvre étrangère. Voilà déjà deux raisons qui font que l'industrie n'attire pas les jeunes.

La troisième est peut-être l'élitisme traditionnel de la branche métallurgie : ses entreprises doivent apprendre à accueillir et former des publics un peu éloignés de l'emploi en construisant des parcours adaptés.

Pendant ce temps, le Conseil régional entend inverser la tendance pour tenter d'attirer des candidats vers ces métiers de la métallurgie. C'est ainsi, qu'avec l'État, la Région a lancé le projet « 6000 compétences pour l'industrie » comme cela vient d'être développé.

Mais nous estimons que les campagnes de communication ne seront efficaces que si l'on s'attaque aux vraies causes et que si les grands groupes donneurs d'ordres, qui donnent le « LA » pour toute la branche industrielle, s'engagent contractuellement avec les pouvoirs publics et les organisations syndicales vers un changement de leurs pratiques. L'argent du contribuable doit servir à aider à la création d'emplois pérennes en CDI. Que ces deux grands opérateurs montrent l'exemple pour inciter leurs nombreux sous-traitants à faire de même. Nous les encourageons à le faire ... Alors seulement ainsi, « 6000 compétences pour l'industrie » aura un impact positif sur l'emploi.

La branche du bâtiment a bien réussi à devenir attrayante pour les jeunes, pourquoi la métallurgie n'y arriverait-elle pas.

Jacques COCHY
Membre de la commission
Action Économique